

**2024-04/011**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CALLIAN

L'an deux mille vingt-trois, le 02 avril

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de

**Monsieur François CAVALLIER, Maire**

**Présents** : François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Corine GUIGNON, Jacques BERENGER, Christiane TANZI, Jean-Christophe BERTIN, Pascale AUGUET-OTTAVY, Jean-Christophe CHAUTARD, Philippe VERCHER, Céline PELLISSIER, Sandrine BUIRON, Aurélie COURANT, Nicolas BAGNIS, Timothée KOENIG, Cécile AUTRAN, Pascal MONTLAHUC.

**Absents excusés** : Michel REZK (pouvoir Jean-Luc ANTONINI), Isabelle DERBES (pouvoir Jacques BERENGER), Karine CACHELEUX (pouvoir Corine GUIGNON), Marie MAYER (pouvoir Céline PELLISSIER).

**Absents** : Laurent DENIS, Sara SUSINI.

**Secrétaire de séance** : Pascale AUGUET-OTTAVY

---

**PRESENTS : 16 VOTANTS : 20**

---

**VERSEMENT D'UNE AVANCE AU TITRE DE LA SUBVENTION AU COMITE DES  
FETES POUR L'EXERCICE 2024**

Monsieur le Maire rappelle au conseil que chaque année la commune verse une subvention au comité des fêtes compte tenu des manifestations organisées par cette association.

Monsieur le Maire propose de voter par anticipation le versement d'une avance d'un montant de 1500€ permettant de financer, entre autres, la fête patronale de la Sainte-Maxime.

Le conseil ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à la majorité, Madame Cécile AUTRAN quittant la salle et ne participant pas au vote :

- **AUTORISE** le versement par anticipation d'une avance de **1 500 €** au comité des fêtes de Callian pour l'exercice 2024.

Délibéré à Callian, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

Le Maire



Secrétaire de séance

